

# L'hygiène et la sécurité du travail vues par des syndicalistes de l'industrie métallurgique suisse

(D. Ramaciotti, G. Tissot)

\* ECOTRA, Centre d'étude des problèmes d'écologie du travail, Université de Genève

\*\* FCOM, Fédération Chrétienne des Ouvriers sur Métaux, Genève

## CONTEXTE DE L'ETUDE

En 1980-1981, la Fédération Chrétienne des Ouvriers sur Métaux (FCOM) a adressé, à ses membres exerçant des responsabilités syndicales au sein des entreprises, un questionnaire sur les problèmes d'hygiène et de sécurité à la place de travail.

Le but de cette consultation était d'évaluer globalement les besoins en matière d'hygiène et de sécurité des travailleurs de l'industrie métallurgique suisse, en vue de la définition de la conception du syndicat en matière de prévention.

Les données collectées dans le cadre de cette enquête présentant un intérêt évident pour eux, les chercheurs chargé de la partie du PNR 8 consacrée à "l'intégration de la médecine du travail dans le système de santé suisse", ont participé au dépouillement des questionnaires et à l'analyse statistique des données. Les principaux résultats de cette étude font l'objet de la présente communication.

## POPULATION ET METHODES

Le questionnaire proposé contenait des questions relatives :

- à l'individu lui-même (sexe, âge, profession, etc...)
- à l'environnement physique de travail (bruit, toxiques chaleur, etc...);
- aux efforts physiques requis par le travail;
- à l'environnement psychosocial (cadences et répétitivité du travail, relations sociales, etc...);
- aux "symptômes" somatiques et psychiques que les travailleurs associent à leurs conditions de travail;
- à l'organisation de la prévention dans l'entreprise.

Sur 1400 questionnaires envoyés par la poste, 346, soit 25%, ont été retournés. On trouve parmi les répondants 325 hommes et 21 femmes âgés de 16 à 71 ans. Il s'agit de 104 ouvriers non qualifiés, 169 qualifiés, 63 agents de maîtrise et 10 employés.

## RESULTATS

Les tableaux 1 à 3 présentent, selon l'ordre décroissant de la fréquence des réponses positives, les différentes composantes de la charge de travail. Le tableau 4 révèle la fréquence des troubles et symptômes que les travailleurs associent à leur tâche.

Le croisement des variables deux par deux montre que, de même que certaines nuisances sont fréquemment associées, (fumée / bruit, fumées / poussières, etc.) des symptômes le sont aussi (troubles nerveux / fatigue, troubles cardiaques / vertiges etc.).

En croisant symptômes et nuisances, on constate que, par exemple, fumées et troubles respiratoires, utilisations de produits toxiques et irritation de la peau sont souvent cités simultanément.

De la même manière on peut montrer que les contremaîtres se plaignent plus de troubles du sommeil que les autres catégories de travailleurs, que les ouvriers non qualifiés mentionnent plus fréquemment que les autres des douleurs dorsales, que les jeunes sont plus souvent insatisfaits de leur conditions de travail

que leurs aînés, ou encore que la pression sur les rythmes de travail est plus forte dans les grandes entreprises que dans les petites.

Nuisances physiques	N/346	Fréquence %
Bruit	210	61
Courants d'air	181	52
Poussières	118	34
Fumées	94	27
Variations de température	78	22,5
Lumière	77	22
Produits toxiques	69	20
Vapeurs	65	19
Chaleur	61	18
Froid	63	18
Gaz	54	16
Vibrations	44	13
Sécheresse	31	9
Humidité	19	5,5

Tableau 1

Charge physique	N/346	Fréquence %
Soulever des charges	75	22
Posture debout	58	17
Porter des charges	54	16
Posture assise	(43/288)	16
Posture couchée	7	2

Tableau 2

Afin de mieux saisir la signification de cet ensemble de relations, on a soumis les données à une analyse des correspondances multiples (1) qui permet notamment de dégager des profils types de réponse. Ainsi, sur le premier axe factoriel, on distingue les modalités correspondant à la présence de nuisances et de symptômes de celles qui reflètent leur absence. Le deuxième axe sépare les modalités correspondant aux plaintes concernant l'environnement physique de celles relatives aux aspects psychosociologiques et organisationnels du travail. La manière dont les modalités se rapportant aux signes et symptômes se répartissent autour des facteurs de charge et de nuisances, qui ont servi à l'établissement des axes factoriels, indique les associations les plus fréquentes. Il résulte de cette analyse trois principaux profils de réponse correspondant à trois groupes d'individus : le premier est formé de 170 travailleurs (49%) qui se montrent globalement satisfaits de leurs conditions de travail, qui manifestent peu de plaintes quant à leur environnement ou à leur tâche et mentionnent peu de symptômes. Le second groupe réunit 128 personnes (37%)

Facteurs psychosociologiques et organisationnels du travail	N/346	Fréquence %
Pression sur les rythmes de travail	173	50
Manque de reconnaissance de la part de l'entreprise	123	36
Manque d'information	98	28
Consignes peu claires	73	21
Ennuis ou interruptions inattendus	55	16
Monotonie de la tâche	56	16
Manque de détente ou de repos	41	12
Compétition ou conflits avec les camarades	42	12
Trop de responsabilités	34	10
Changement de structure ou de locaux	33	9,5
Peur de la tâche, Insuccès ou critiques	27	8
Insécurité de l'emploi	25	7
Trop isolé dans son travail	22	6,5
Conflit ou soucis privés	20	5,3

Tableau 3

Symptômes	N/346	Fréquence %
Douleurs dorsales	161	46,5
Maux de tête	138	40
Troubles nerveux	118	34
Fatigue	90	26
Troubles de la respiration	76	22
Troubles du sommeil	76	22
Troubles de la digestion	71	20,5
Irritation de la peau	69	20
Perte d'appétit	42	12
Nausées	34	10
Troubles cardiaques	31	9
Vertiges, étourdissement	30	9

Tableau 4

qui se plaignent essentiellement d'aspects psychosociologiques ou organisationnels tels que le manque d'information, le manque de reconnaissance de la part de l'entreprise, les rythmes de travail ou la monotonie de la tâche. La moitié d'entre eux mentionnent des symptômes tels que irritation, insatisfaction, maux de tête, troubles du sommeil ou troubles digestifs. On trouve dans le troisième groupe 48 individus, représentant le 14% des répondants qui se plaignent avant tout des mauvaises conditions d'ambiance physique, (bruit, courants d'air, fumées, expositions à des toxiques, vibrations etc...), de la pénibilité physique du travail et des cadences qui leur sont imposées. 77% d'entre eux se plaignent de douleurs dorsales, 70% de maux de tête. Tous les autres symptômes sont mentionnés plus fréquemment dans ce groupe que dans les deux autres.



Travail partiellement réalisé avec l'aide du FNRS  
subside No 4.373.080.08.

DISCUSSION

Les résultats présentés ci-dessus sont du même ordre de grandeur que ceux provenant des enquêtes sur les conditions de travail conduites en France pour le Ministère du Travail (2). Ces études révèlent, par exemple, que 55% des travailleurs de la construction mécanique sont gênés par le bruit dans leurs communications, que 34% doivent porter ou déplacer des charges lourdes et que 33% respirent des fumées.

Ainsi, même si, au vu du faible taux de réponse et de la sélection d'une population de syndicalistes, on ne peut pas considérer les travailleurs ayant répondu à ce questionnaire comme un échantillon représentatif de l'ensemble de ceux qui sont occupés dans la métallurgie suisse, on constate que les réponses reflètent sans doute bien les problèmes de ce type d'industrie : bruit, courants d'air rythmes de travail... On peut cependant penser que certains aspects liés essentiellement à l'activité des femmes, comme la monotonie de la tâche et ses effets, sont sous-estimés, les femmes ayant répondu au questionnaire étant très peu nombreuses.

Pour conclure on soulignera l'intérêt d'approcher les conditions de travail au travers du "vécu" des ouvriers tel qu'il ressort de ce type d'enquête. Cette méthode est, à notre avis, un complément utile et nécessaire à l'analyse objective des situations de travail, par la mesure des différents paramètres de l'ambiance physique, (bruit, climat, poussières, toxiques...), par l'observation minutieuse de la tâche, du poste et de l'organisation du travail.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) LEBART L et MORINEAU A. : Système portable pour l'analyse des données (SPAD), CESIA, PARIS 1982.
- (2) Statistiques du travail, enquête sur les conditions de travail, supplément 84-1980, Ministère du travail et de la participation, PARIS 1980.

ZUSAMMENFASSUNG

Hygiene und Sicherheit am Arbeitsplatz in der Sicht der schweizerischen Metallindustriegewerkschaften.

Die Antworten von 346 Gewerkschaftlern der Metallindustrie, auf eine Umfrage betreffend Hygiene und Sicherheit am Arbeitsplatz, werden aufgezeigt. Lärm, Durchzug, Staub und Arbeitstempo sind die meist genannten probleme. Rückenschmerzen, Kopfweh, und Übermüdung sind die häufigsten Symptome.

SUMMARY

Hygiene and safety at work seen by swiss metallurgy workers

346 workers active members of a swiss metallurgy trade-union answered questions about hygiene and safety at work. The results of this enquiry are the following: Noise, air draughts, dust and cadencies are the most frequently mentioned problems. Dorsal pain, headaches and tireness are the most important claims.

ADRESSES DES AUTEURS

- Daniel RAMCIOTTI, ECOTRA  
10, av. Jules CROSNIER, 1206 GENEVE
- Georges TISSOT, FCOM  
16, rue des Chaudronniers, 1204 GENEVE